



TC-AMt / Philippeville, le 17 mars 2023

Opération de Développement Rural de Couvin

Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural 16 mars 2023 – Hôtel de Ville de Couvin

Objet de la réunion : Approbation rapport annuel - Etat d'avancement du projet des Halles de Couvin – Etat d'avancement du projet de la Maison des Baillis à Pesche – Présentation du Budget Participatif DR – Charte Paysagère – Wallonie Cyclable – GT Patrimoine et Sentier

Présents :

- **Commune de Couvin** :

*M. Bernard GILSON, Echevin
M. Vincent DELIRE, Conseiller
M. Régis MAREE, Relais administratif DR (invité)
M. Jean LEMAIRE, Conseiller*

- **Mesdames, Messieurs** :

<i>Patrick BEROUDIAUX</i>	<i>Sébastien CARBONNELLE</i>
<i>Christophe MAHY</i>	<i>Delphine NEVEUX</i>
<i>Sébastien MORAUX</i>	<i>Bernard PAQUET</i>

- **FRW** :

*M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
Mme. Anne MAITRE, Agent de Développement*

Excusés :

<i>Jean-François BRIHAYE</i>	<i>Christiane DUBUC</i>
<i>Philippe MERLEVEDE</i>	<i>Marie-Françoise PARMENTIER</i>
<i>Marie-Elisabeth PETITJEAN - COLINET</i>	<i>Frédérique VAN ROOST</i>
<i>Carole VAN GENECHTEN</i>	<i>Roger VERNIER</i>

Accueil

La rencontre débute par un mot de bienvenue de Bernard GILSON, Président de la CLDR, qui accueille les membres pour cette première réunion en 2023. Il laisse ensuite la parole à Thomas CONSTANT de la Fondation Rurale de Wallonie qui enchaîne en déclinant l'ordre du jour de la réunion.

Retour sur la CLDR Tour du 02 juin 2022

Le 02 juin 2022, la CLDR s'est réunie pour faire un tour d'horizons des projets concernant la partie Nord de l'entité. Cette formule de CLDR itinérante a été appréciée des membres et pourra être reconduite.

RAPPORT ANNUEL

La FRW explique que chaque année, la Commune, ayant un PCDR approuvé et au moins une demande de convention en cours, est tenue de rédiger un rapport annuel. Ce rapport, constitué de 5 parties, reprend notamment l'ensemble des projets du PCDR avec leurs états d'avancement ainsi que le rapport d'activité de la CLDR.

Les 5 parties du rapport annuel :

1. Situation générale de l'ODR
2. Avancement physique et financier
3. Rapport comptable
4. Bilan de la CLDR
5. Programmation à 3 ans

L'état d'avancement des projets du PCDR est passé en revue durant la séance.

LES PROJETS EN CONVENTIONS

Le projet de la Maison du Bailly

Le projet de restauration de la Maison des Baillis à Pesche en maison rurale multiservices a vu sa convention-faisabilité signée en décembre 2017 par le Ministre Collin. La demande de convention-réalisation a été signée le 26 octobre 2021.

L'auteur de projet désigné, Sébastien Moraux, précise qu'il transmettra le dossier projet (comprenant les plans, métrés et cahier des charges) à la commune pour fin mars, avant que celui-ci soit présenté à l'AWaP pour obtenir le certificat patrimoine. Une fois celui-ci obtenu, la demande de permis d'urbanisme sera introduite (durée 130 jours). Le projet sera ensuite envoyé à l'administration du Développement Rural pour que la convention-réalisation soit rédigée, pour ensuite être passée au Conseil Communal. La promesse de subside du Cabinet Tellier devrait suivre. Les plafonds de subventionnement développement rural ne couvrant qu'une partie des coûts, une demande de subvention sera introduite auprès de l'AWaP. Il est précisé que la procédure de subventionnement AWAaP prend +/- une année.

La convention-réalisation, approuvée en décembre 2021 par le Gouvernement wallon sur ce projet estimé à 1.061.948.88€, prévoit 680.974,44€ de subside Région wallonne et 380.974,44€ de part communale.

Le marché des travaux a été lancé début 2022. Composé de trois lots (lot 1 Gros œuvre/électricité, lot 2 toiture et lot 3 menuiseries extérieures), le marché a dû être relancé pour le lot 2 qui n'avait pas reçu d'offres, cadencé par les exigences de l'AWaP (pièce d'épreuve et mémoire technique). En supprimant certaines exigences de l'AWaP (avec leur accord), le lot a fini par être attribué fin 2022. Le marché, attribué en décembre, est reparti à l'administration du développement rural pour accord. Le début des travaux est espéré pour septembre/octobre

LES AUTRES PROJETS DU PCDR

Seuls les projets ayant changés de statut et/ou ayant des avancées sont évoqués. Pour de plus amples informations, le rapport annuel 2022 sera disponible sur le site communal
Les commentaires et réactions de la CLDR sont compilés en fin de document

Concernant les projets réalisés en 2022 :

2.3 Initier la création d'un parc naturel : Le parc de l'entre-Sambre-et-Meuse a été sélectionné fin décembre 2022 par la Ministre pour être un des deux futurs parcs nationaux en Wallonie.

2.6 Salle du Bailly à Cul-des-Sarts : une plaine de jeux va (ou est ?) être aménagée à l'arrière.

3.39 Créer une maison de repos communale : la commune a rétrocédé ces droits au Centre de santé des Fagnes, travaux finalisés en 2023.

3.42 Créer une crèche ou une maison de l'enfance : la commune a été sélectionnée via le plan équilibre pour créer 21 places supplémentaires d'ici 2026, le Bercet est le site pressenti.

3.58 Améliorer et réaménager des infrastructures sportives dans d'autres villages que Couvin : installation d'un éclairage pour le terrain de foot de Petigny.

3.63 Réflexion de l'hotel de ville de Mariembourg : réalisé avec l'installation de la plateforme élévatrice.

3.72 Restaurer le four d'Aublain.

Concernant les projets en cours :

1.1 Restaurer la maison du Bailly à Pesche afin d'y établir une maison rurale multiservices (voir plus haut).

1.2 Créer ou réhabiliter des sentiers (GR12) : voir GT Patrimoine.

1.4 Restaurer les Halles de Couvin : voir point précédent.

2.4 Etablir un cadastre des éléments patrimoniaux : restauration du calvaire de Petigny prévu en 2023 - voir GT Patrimoine.

2.8 Sensibiliser la population au patrimoine : voir GT Patrimoine + ambassadeurs mis sur pied par OT.

2.11 Créer une Maison de l'industrie : projet privé ferme Walkens, passerelle parking en 2023.

2.13 prévoir un ou plusieurs emplacements motor-homes : mise en œuvre proche, CSC passé le 24/02/22 aménagement de 20 emplacements et box vélos sécurisés sur fonds propres sur l'ancien camping de Cul-des-Sarts. 2 emplacements également prévus sur le parking de la ferme Walkens.

2.14 Planter des arbres et haies d'alignement le long des voiries communales : réalisé en 2022 via l'appel à projet Biodiversité (1km planté pour un montant de 6865€+ distribution de l'arbre).

2.15 Valoriser, gérer et protéger l'ensemble des sites remarquables : installation d'une table d'orientation Tienne aux faux à Dailly.

3.7 Mettre en place un réseau de pistes cyclables sécurisé à Couvin et Mariembourg : liaison Chimay-Mariembourg finalisée 2022, liaison Couvin-Frasnes-Mariembourg prévue en 2023 – parking vélo prévus dans tous les villages.

3.11 Valoriser le patrimoine historique de l'entité : via Bibliotheco Couvin, le GT patrimoine et l'OT.

3.12 Mettre en place une signalétique efficace, projet via le Parc National pour certains sites (ex : Ry de Rome) et Biodiversité (645€ panneau sur le maraichage).

3.19 Créer des synergies avec les entités voisines (BE+FR) : via le Parc National.

3.28 Organiser des festivités pour attirer des personnes extérieures à l'entité : Courses cyclistes dont Tour de France en 2022, fêtes de la musique et première Triennale de la Mosaïque.

3.31 Créer un réseau de petits vergers et potagers : via initiatives privées (Cidrerie à Presgaux, Jardin de la Ramée, Millefeuille).

3.32 Créer une bergerie/chèvrerie communale : via le Parc National.

3.33 Réglementer la circulation locale sur les chemins agricoles : en cours de réflexion.

3.43 Mettre en place des groupes d'achats commun : réalisé en 2022 pour l'énergie (mazout, gaz et panneaux photovoltaïques) et présence de COOPESEM pour l'alimentation locale.

3.44 Développer l'offre de bancontact : réflexion en cours BATOPIN

3.51 Créer des plaines de jeux : création plaine de jeux à Cul-des-Sarts et Petite-Chapelle en 2023.

3.66 Etablir une réflexion sur la rationalisation et la réduction de l'éclairage de bâtiments publics : éclairage communal éteint sur Couvin de 00-05h du matin depuis janvier 2023- projet du Parc National et inclus dans l'appel à Projet Biodiversité 2023.

3.68 Etudier le potentiel de la géothermie : subside de la région (294000€) pour l'installation d'un système à la future maison de la forêt.

Concernant les projets récurrents :

2.1 Améliorer l'entretien et la propreté de l'entité : La commune dispose de l'application Fix my street et organise opération BEEWAP chaque année

2.2 Lutter contre les vitesses excessives en renforçant les contrôles de polices dans les villages et en plaçant des ralentisseurs adaptés aux engins agricoles

3.2 Entretien et nettoyer les sentiers et chemins VTT

3.24 Entretien du réseau d'égouttage et les fossés communaux

3.28 Organiser des festivités pour attirer des personnes extérieures à l'entité : grande brocante, festivité thématique, quinquennales, etc. : Triennale de la mosaïque lancée en 2022, courses cyclistes, ...

3.30 Sensibiliser et former les ouvriers communaux à une gestion durable des espaces publics : PNVH organise formation à la taille des haies + formation de la région aux ouvriers communaux

3.36 Recréer un accès plus facile aux parts de bois pour les locaux

3.37 Faire respecter les cahiers des charges pour l'exploitation forestière

3.50 Organiser des concerts de grande envergure : fêtes de la musique chaque année, concerts au Couvidôme et via le CCCC.

3.57 Améliorer et restaurer l'état général des routes communales

3.65 Améliorer la sécurité générale de l'ensemble de la population : acquisition de 9 caméras prévue par la ZP des 3 Vallées. Placement en 2023.

Concernant les projets en attente :

1.3 Création d'une salle communautaire polyvalente à Dailly, mise à disposition des associations locales et de l'école avec aménagements de ses abords

1.5 Etude du potentiel hydroélectrique des rivières et retenues d'eau de l'entité et de l'implantation d'une première turbine-article de presse sur une évaluation négative du SPW concernant le potentiel hydroélectrique du Ry de Rome.

- 1.6 Utiliser les ressources du bois et créer un pôle d'exploitation des produits forestiers (atelier bois/mise à disposition d'espaces de transformation du bois)**
- 2.5 Relancer le système des cantonniers**
- 2.9 Créer une coopérative foncière de gestion des terres, prés et bâtiments agricoles pour diminuer les investissements de départs dans les exploitations et revoir le mécanisme de location de terrains agricole**
- 2.12 Restaurer la salle du Dowaire à Gonrioux en un espace dédié aux associations et aux rencontres intergénérationnelles : Une partie du plafond s'est effondré et il y a des infiltrations d'eau, proposition du Collège d'activer la fiche-projet en 2023.**
- 3.1 Créer des parcours GPS/audio-guide dans les villages de l'entité**
- 3.3 Etablir une politique globale des sentiers en forêt mais aussi dans les plaines**
- 3.4 Créer des pistes cyclables (RAVeL) sur les anciennes voies de tram**
- 3.6 Créer des boucles VTT, améliorer et faire connaître les parcours VTT existants**
- 3.8 Mettre en valeur le site du Ry-de Rome : fiche-projet du Parc National- des membres CLDR rappellent d'être vigilant concernant le tourisme de masse.**
- 3.9 Proposer des fascicules/livrets thématiques relatifs aux divers patrimoines et curiosité de l'entité**
- 3.14 Informer et accueillir les (nouveaux) habitants (livret d'accueil)**
- 3.15 Désigner des personnes-relais au sein de chaque village de l'entité communale : prendre en compte la fracture numérique/l'isolement des personnes âgées.**
- 3.16 Revoir la politique globale de l'OT et avoir une meilleure concertation avec le centre Culturel et les cercles d'histoire**
- 3.17 Adhérer à la Démarche « Qualité » et/ou au plan « Qualité » communal CITW (Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie) pour les personnes de contact avec les touristes (les opérateurs touristiques, les commerçants et la population)**
- 3.21 Encourager le bâti régional dans les centres de village**
- 3.22 Envisager l'utilisation d'outils d'aménagement du territoire pour une occupation du sol raisonnée**
- 3.27 Rédiger des cahiers des charges communaux de façon assez précise afin de favoriser les produits locaux**
- 3.29 Réaliser une étude de faisabilité pour l'exploitation de l'eau de source : CLDR attire l'attention également sur l'accessibilité et la restauration des sources existantes.**
- 3.34 Créer de nouvelles structures pour transformer les productions locales (hall relais agricole, laiterie, pressoir, moulin, pisciculture, etc.)**
- 3.38 Mettre en place une cellule de partage d'expériences et organiser des tables rondes**
- 3.40 Créer une structure visant à soutenir administrativement les travailleurs**
- 3.41 Créer un parc à conteneurs à Cul-des-Sarts ou une structure transcommunale des Rièzes et des Sarts (Chimay-Couvin)**
- 3.46 Proposer des journées à thèmes au sein des différents villages**
- 3.47 Organiser un salon thématique pour sensibiliser la population aux richesses économiques, culturelles, sociales et associatives présentes sur la commune**
- 3.48 Créer une maison/plateforme des associations avec une cellule d'accompagnement**
- 3.49 Utiliser des points de vente et commerces pour la promotion des associations et l'organisation de leurs évènements**
- 3.52 Améliorer les réseaux électriques et de télédistribution dans les villages de l'entité**
- 3.53 Réfection de la Place de Aubain : proposition du Collège comme fiche-projet à activer en 2023.**
- 3.54 Réfection de la Place de Boussu**
- 3.55 Réfection de la Place de Dailly**
- 3.56 Réfection de la Place de Brûly-de-Pesche**
- 3.59 Entretien des bâtiments de douane de l'entité (Brûly-de-Couvin)**
- 3.60 Agrandir ou réaffecter la Maison des Jeunes de Frasnes-lez-Couvin**
- 3.61 Restaurer le château de Monge à Petigny**

- 3.62 Restaurer la maison communale de Brûly-de-Couvin**
- 3.64 Maintenir et/ou développer des moyens de transport tel le taxi social**
- 3.67 Produire de l'énergie via des éoliennes en tenant compte des spécificités locales**
- 3.69 Faciliter l'accès au logement pour les jeunes de l'entité (ex: logements tremplins)**
- 3.71 Créer des logements intergénérationnels sur l'entité**
- 3.73 Réaliser un agenda reprenant les manifestations sur l'entité avec encarts publicitaires pour les entreprises intéressées afin de soutenir l'organisation de festivités dans les villages de l'entité**
- 3.74 Créer des sets de tables reprenant des informations touristiques et les diffuser**
- 3.75 Créer un parking pour poids lourds sur la N5 à Couvin (entrée nord) : projet communal en attente.**

Au terme de la présentation des projets réalisés, en cours et en attentes, la CLDR approuve l'état d'avancement des projets pour l'année 2022.

S'en suit la programmation à 3 ans...

La proposition du Collège Communal concernant la programmation de mise en œuvre des 3 prochains projets du PCDR est approuvée par la CLDR. De plus, la Commission Locale de Développement Rural souhaite activer conjointement les fiches projets 2.12 et 3.53 en ce début d'année 2023. Les intitulés des dites fiches sont repris ci-dessous :

Programmation :

- 1.1 Créer ou réhabiliter des sentiers au sein des villages, entre les villages et/ou transfrontaliers (GR Brûly-de-Couvin)**
- 2.12 Entretien, rénover les espaces de rencontre et les salles dans chaque village et y organiser des rencontres intergénérationnelle - Salle du Dowaire à Gonrieux-**
- 3.53 Réfection de la Place d'Aublain**

La commune prendra donc contact avec la DGO3 pour organiser une réunion de demande de coordination « demande de convention-faisabilité » pour ces 2 projets courant 2023.

Rapport Annuel de la CLDR

La CLDR s'est réunie 3 fois en 2022 :

- **09/02/22 : réunion concernant le RA 2021 et le budget participatif**
15 membres présents
- **22/11/22 : réunion du Comité de sélection pour le budget participatif**
11 membres présents
- **02/06/22 : CLDR Tour, partie Nord**
12 membres présents

Selon le ROI : « Art.6 *La Commission se compose de 10 membres effectifs au moins et de 30 membres effectifs au plus (ainsi qu'un nombre égal de membres suppléants) dont un quart des membres effectifs et suppléants peut être désigné au sein du Conseil Communal.* »

La CLDR comptait précédemment 38 membres : 9 élus pour 29 citoyens.

Suite au départ de Arielle Guillaume, Jean Henrard, Luc Thomé et Mahy René ainsi que la démission de madame Dominique Mary, il reste 33 membres : 9 élus pour 24 citoyens.

L'équilibre entre citoyens et élus n'est donc plus conforme. La CLDR s'accorde pour relancer un appel à candidature (faisant suite à celui lancé du 20/01-15/02 pour lequel une candidature a été rentrée par monsieur Philippe Meurant) dans le but de trouver deux candidats supplémentaires.

Budget Participatif

Dans sa dernière circulaire, la Ministre Tellier (Ministre du développement rural) invitait les communes disposant d'un PCDR valide à se lancer dans l'aventure du Budget Participatif.

Le Conseil Communal couvinois, sur proposition de la CLDR avait décidé de lancer le Budget Participatif en février 2022. Le montant du subsidie obtenu est de 10 000€ /2 ans (part Région Wallonne). Il est signalé aussi, que la Commune doit, elle aussi, investir à la même hauteur que la part Région Wallonne (1€ RW/1€ Commune). Une fois la demande approuvée par le Conseil Communal, la notification par arrêté ministériel d'octroi de la subvention est prévue dans les deux mois après examen du dossier.

Voici le rétroacte du budget participatif 2022 :

Budget Participatif 2022 : 10 000€ RW/2 ans + 10 000€ Commune = 20 000€ + 1000 € (publicité, inauguration, etc.)

Dépôt des projets

01/09/2022 – 31/10/2022

3projets rentrés

Comité de sélection

22/11/2022-2 projets retenus

Remise des prix aux lauréats

09/01/2023

Réunion avec les porteurs de projets

23/01/2023 et 06/03/2023

Les candidatures de projets ont été validées, via la grille d'analyse de la RW, par un comité de sélection composé de la CLDR + un membre de l'administration communale avant que le collège communal approuve les résultats et en informe les lauréats.

Deux projets ont été retenus sur trois ;

1. Achat et location de 2 vélos électriques partagés à Petigny
2. Construction d'un « auvent démontable » (tonnelle) pour les festivités, attenant à la façade de la salle communale de Petigny.

Les porteurs de projets se sont réunis avec l'administration communale et le service travaux pour la mise en œuvre leur projet. La prochaine réunion est prévue le 03 d'avril.

La CLDR veut reconduire cette initiative en 2023. Le budget participatif 2023 sera donc sur fonds propres.

Groupe de Travail Sentier

Après la réalisation de l'inventaire de droit et de terrain ainsi qu'une analyse multicritère des sentiers, l'ASBL Tous à pieds a organisé des consultations sur les différentes parties de l'entité pour établir avec la population une priorisation des chemins et sentiers.

En voici le calendrier :

7 juin à 18h30 – Hôtel de Ville de Couvin

Localités concernées : Couvin, Mariembourg et Petigny

13 juin à 18h30 - Salle du Bailly à Cul-des-Sarts

Localités concernées : Brûly-de-Couvin, Brûly-de-Pesche, Cul-des-Sarts et Petite-Chapelle

16 juin à 18h30 - Salle de La Concorde à Frasnes

Localités concernées : Aublain, Boussu-en-Fagne, Dailly et Frasnes

21 juin à 18h30 - Salles des Lurons dégourdis à Presgaux

Localités concernées : Gonrioux, Pesche et Presgaux

1^{er} mars à 18h30 –Salle du Bailly, Cul-des-Sarts

Des cartes pour chacune des thématiques (environnement, loisirs, patrimoine et mobilité) seront envoyées à la commune et devront être retravaillées. Le groupe sentiers qui s'est réuni à ce jour, se retrouvera le 3 avril.

Concernant le GR 12, un membre du GT sentier se rendra sur place pour répertorier les travaux à effectuer par le service travaux.

Groupe de Travail Patrimoine

Les points abordés aujourd'hui lors de la rencontre du groupe de travail patrimoine étaient :

- Le déménagement des archives communales
- La rénovation du petit patrimoine
- Bibliotheca

Les archives vont être triées, scannées et classées. Les documents sans valeur seront détruits. Un membre s'inquiète d'un accès plus difficile à la consultation des archives, il lui est expliqué que les documents seront consultables numériquement. Une visite des archives nationales à Namur est proposée aux membres et s'organisera prochainement.

Concernant le petit patrimoine, la rénovation du monument aux morts est terminée et celle du calvaire de Petigny devrait finir en avril. La chapelle du Maquis a vu son classement refusé, étant considérée par la ministre comme un lieu à valeur mémoriel uniquement. La possibilité de subside via le petit patrimoine reste possible mais limitée (7500€). Il est prévu de refaire le panneau explicatif et d'envoyer les service travaux évaluer les interventions.

Une réunion avec l'AWAp au sujet du kiosque de Brûly a eu lieu, celui-ci sera rénové et une demande de subside AWAp introduite (temps de réponse : 1 an), concernant la chapelle Notre-Dame de la Brouffe, une réunion AWAp a également eu lieu. Les interventions préconisées par l'AWAp sont plus importantes que prévues, la toiture est à refaire alors que seule la restauration de la fresque était envisagée.

Le site Bibliotheca a été mis à jour, notamment alimenté par le travail de terrain réalisé par les 8 étudiants engagés en 2022.

Divers

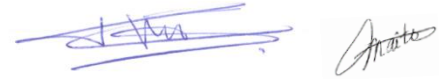
Un inventaire des ponts par la Région wallonne suite aux inondations de 2022 a été réalisé et un marché public va être passé pour réaliser une fiche technique par pont.

Clôture de la séance

La séance se clôture sur ces derniers points et par les remerciements de Bernard GILSON envers les personnes présentes.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Anne MAITRE
Rue de France, 66
5600 Philippeville
071 66 01 90
t.constant@frw.be – a.maitre@frw.be

Pour le Bureau Régional ESEM,



Thomas CONSTANT – Anne MAITRE
Agents de développement